

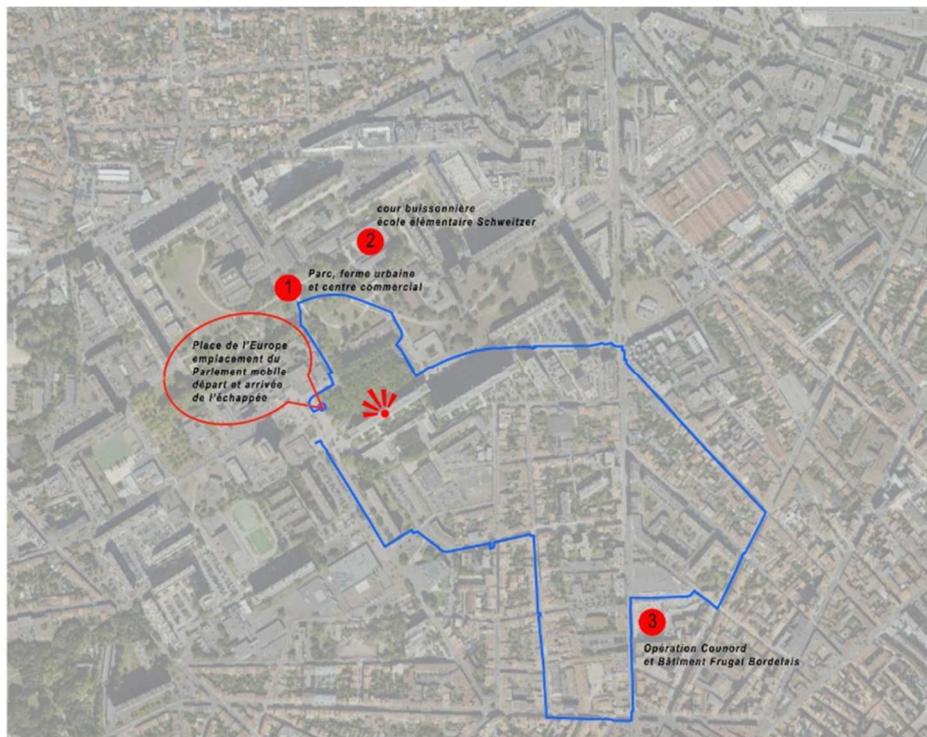


Ville de
BORDEAUX

Echappée de la Tournée de la Démocratie Permanente au Grand Parc le 28 mai

Place de l'Europe, Parking Grand Parc

De 12h30 à 14h30



11 PARTICIPANTS

Etape 1, la ferme urbaine, présenté par Paul Berton, salarié de la ferme.

L'association "La fourmière" existe depuis 9 mois. Elle a été retenue pour l'appel à projet "Agriculture urbaine" lancé par la Ville de Bordeaux.

Elle prend en charge la pépinière dont elle assure le compostage et l'agriculture et aide aux démarches. A terme, l'objectif est qu'une dizaine de personne soit salariée de la ferme urbaine.

Sur ce terrain, il y aura 2 espaces :

- 1 espace de culture hors sol où le sol est pollué donc la culture doit être en bac hors sol.
- 1 espace où la terre n'est pas polluée donc la culture est en pleine terre.

Les arbres seront conservés, les chemins aussi, et l'éclairage réadapté pour les cultures.



Une habitante : Quel est le lien avec le parc Rivière ?

Paul Berton : Certaines de nos activités sont en lien avec la maison du jardinier du parc Rivière.

Question : Quel type de pollution se trouve dans les sols ?

Paul Berton : C'est une pollution aux métaux lourds mais il n'y a pas d'hydrocarbures. Une habitante fait remarquer que le sol sous le centre commercial est très pollué en profondeur, elle s'étonne d'entendre que ce n'est pas l'entièreté de la parcelle qui est polluée, alors qu'elle n'est pourtant pas si loin du centre.

Etape 2, la cour buissonnière du groupe scolaire Albert Schweitzer

Le travail mené par la municipalité pour revégétaliser la cour est observé. La cour est aujourd'hui très appréciée par les enfants, selon une participante de la déambulation.



Florian Grollmund, chargé d'inventaire et de connaissance historique à la Direction de l'urbanisme de Bordeaux Métropole, propose une pause à l'ombre du presbytère de l'église Trinité et Notre-Dame-de-Lourdes.

Elle a été construite en même temps que le quartier et inaugurée en 1967.

Elle est discrète mais son architecture qualitative est exemplaire du style des années 60-70.



Point haut depuis le bâtiment Haendel, *proposé par Pierre Bambou, directeur communication, développement durable & accompagnement des transitions - Aquitanis*

L'échappée se poursuit avec la visite d'un logement au 11^{ème} étage de l'opération GHI, conçue par les architectes Christophe Huttin, Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

C'est la première opération de réhabilitation dans le quartier. Elle concerne trois « barres » dont deux seront identiques et une différente, pour un total de 538 logements.

La vue a été grandement appréciée. Elle ne correspond pas du tout aux clichés qu'on peut avoir sur le quartier.



Vues depuis l'appartement du 11^{ème} étage.

Ville de pierre

Le plan local d'urbanisme de la ville est patrimonial. Il couvre un ensemble urbain reconnu comme la « ville de pierre » au sein de Bordeaux, port de la Lune, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il dispose d'une réglementation à la parcelle. Cette démarche favorise un urbanisme de proximité et donne des possibilités d'évolution adaptées à chaque secteur identifié. Les zones UP1 et UP2 du règlement écrit et graphique, sont propres au patrimoine bâti et paysager à protéger dans la ville.

Les bâtis et non bâtis sont classés en deux catégories :

- Protégée
- Non protégée

Plusieurs projets d'habitats individuels sont présentés sous la forme de couple de photographies « avant-après ».

Observation d'une surélévation en bois qui permet d'évoquer le label bâtiment frugal bordelais



116 rue prunier



Le règlement a permis de densifier l'espace libre formant la tête de l'îlot et de rétablir la continuité du front bâti sur rue. Le gabarit s'inscrit dans une continuité avec son mitoyen.



20 impasse La Prairie en 2010.



20 impasse La Prairie en 2025.

Opération Counord

Michel Hardoin, agence A6A, présente l'opération Counord. La réhabilitation du projet du supermarché Counord, labellisé bâtiment frugal et réhabilité en un programme mixte : logement, bureau, espace public végétalisé.

La présentation est appréciée car elle permet aux habitants de se projeter dans la variété des futurs usages du lieu.



Visuel d'illustration du futur projet ilot Auchan Chartrons issu du site internet www.estructuriste.com